

Auflage: 68464
Gewicht: Histoire de longueur moyenne



1. Oktober 2020

SUISSE PAGE 15

Vaccin contre la grippe: priorité aux personnes à risque

Tessin - Au sud des Alpes, le gouvernement cantonal a décrété que le vaccin contre la grippe serait réservé, jusqu'à la fin de novembre, aux personnes fragiles et aux professionnels de la santé.

Seules les personnes à risque et les professionnels de la santé peuvent être vaccinés contre la grippe jusqu'à la fin du mois de novembre. C'est ce qu'a décrété le gouvernement tessinois, dans le but de maximiser les avantages de la vaccination. Les individus qui sont en contact permanent avec des personnes à risque peuvent également se faire vacciner, a indiqué le Département tessinois de la santé et des affaires sociales mercredi dans un communiqué. Quant aux personnes en bonne santé qui souhaitent être vaccinées, elles pourront le faire à partir de la fin de novembre seulement, lit-on dans le communiqué. Des livraisons de doses de vaccin supplémentaires sont attendues d'ici là.

Alléger la charge sur le système de santé

Les autorités tessinoises estiment que la vaccination contre la grippe est particulièrement importante cette année en raison de la pandémie de coronavirus. En réduisant la propagation du virus de la grippe, cette vaccination peut alléger la charge qui pèse sur le système de santé. C'est pourquoi les autorités préconisent que les personnes à risque soient les premières à être vaccinées contre la grippe. Le Département de la santé et des affaires sociales rappelle également que les règles d'hygiène et de distanciation physique en vigueur pour lutter contre le coronavirus protègent également contre la transmission du virus de grippe saisonnière. Les autorités soulignent que chaque individu est responsable de veiller à transmettre le moins possible le virus de la grippe ainsi que celui du Covid-19.

© 24 heures